

Le 18 juillet 2012



Discussion générale du projet de Loi autorisant la ratification du traité d'amitié et de coopération entre la République française et la République islamique d'Afghanistan.

### **Intervention de Christian CAMBON**

CHRISTIAN CAMBON

SENATEUR  
DU  
VAL-DE-MARNE

[www.senateursump94.fr](http://www.senateursump94.fr)

VICE-PRÉSIDENT  
DE LA  
COMMISSION  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DE LA DÉFENSE  
ET DES FORCES  
ARMÉES

PRÉSIDENT DU GROUPE  
INTERPARLEMENTAIRE  
D'AMITIÉ FRANCE-MAROC

[www.groupe-francemaroc.fr](http://www.groupe-francemaroc.fr)

MAIRE  
DE  
SAINT-MAURICE

Le gouvernement a choisi d'inscrire à l'ordre du jour de sa première session législative le traité d'amitié et de coopération entre la France et l'Afghanistan signé, le 27 janvier dernier, par le Président KARZAI et le Président SARKOZY. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette initiative qui porte en elle plusieurs symboles :

- Le symbole de la **continuité de l'État** tout d'abord. La parole et la signature de la France doivent être respectées au delà des changements politiques que nous venons de connaître. C'est là, l'expression d'un État démocratique.

- Le symbole du **réalisme** aussi. Il semble bien loin le temps de la campagne électorale où vos amis n'avaient pas de mots assez durs pour qualifier la politique extérieure de la France sous le précédent quinquennat. Force est de constater aujourd'hui, que le principe de réalité l'emporte.

Loin d'abaisser la France sur la scène internationale, ce traité prouve, s'il en est encore besoin, que le Président SARKOZY avait fait depuis longtemps l'exacte analyse de ce conflit : Persuadé que la réponse militaire aux actions terroristes des talibans était certes nécessaire mais insuffisante, l'ancien Président et son Gouvernement ont d'abord décidé d'anticiper à la fin 2013 le retour de notre contingent.

Mais il a aussi voulu ce traité pour engager la France aux côtés de l'Afghanistan sur la voie du développement et de la paix. C'est en effet, la seule réponse d'avenir pour que les populations reprennent en main leur destin et tournent enfin le dos à l'extrémisme.

Vous demandez au Parlement aujourd'hui la ratification de ce traité, nous prenons acte de cette bonne décision et **nous vous apportons notre soutien**.

Tel est bien, en effet, l'autre symbole que nous souhaitons porter aujourd'hui : **celui d'une opposition responsable**. Une opposition fidèle à ses convictions et à ses engagements. Mais une opposition qui saura aussi vous accompagner. Elle vous soutiendra toutes les fois où vous défendrez les intérêts supérieurs du Pays et où vos projets iront dans la bonne direction.

Nous avons malheureusement **trop vécu le spectacle affligeant d'une opposition de Gauche stérile et sectaire** pour ne pas choisir aujourd'hui une autre voie, plus conforme aux intérêts de la France et à l'idée que nous avons du



débat parlementaire.

\*\*\*

Ce traité mérite amplement d'être ratifié car il apporte une **réponse concrète, diverse et réaliste au formidable besoin de développement qu'attend le peuple afghan.**

La France n'a cessé, en 90 ans, de renforcer ses relations amicales avec ce pays. La coopération mise en place a permis la création des lycées Esteqâl et Malâlaï de Kaboul, l'instauration d'une délégation archéologique ou encore un soutien humanitaire dès 1979.

Nous avons su **mettre, durant ces années, le savoir-faire français au service des populations afghanes.**

Aujourd'hui, le développement de l'Afghanistan est un enjeu crucial pour l'avenir de la région et l'éradication des groupes d'islamistes radicaux. C'est en ce sens, que **la France souhaite accroître son engagement par le biais de ce Traité qui scelle notre coopération pour les 20 années à venir.**

Cet acte solennel établit ainsi les nouvelles relations internationales avec l'Afghanistan afin que notre investissement pour cette région du monde perdure au-delà de 2014.

Par ce Traité la France s'engage aux côtés des forces gouvernementales pour une coopération bilatérale, notamment, en matière d'agriculture, d'éducation, de lutte anti-drogue et de santé.

**Même s'il est illusoire et vain de tenter d'imposer un système démocratique occidental à un pays de culture tribale et ancestrale très différente, notre effort doit, néanmoins, porter sur la gouvernance de cet État.**

Qu'il s'agisse de la condition des Femmes, je rappelle que le 11 juillet dernier dans la province de Parwan une femme a été assassinée en public pour adultère, ou encore de l'accès pour tous à l'Education, nous désirons donner aux nouvelles autorités toute l'assistance nécessaire au respect de l'État de droit.

En cela, le traité prévoit une collaboration accrue entre nos pays dans le domaine des institutions et des infrastructures.

\*\*\*

Néanmoins, si ces buts sont louables, **de nombreuses inquiétudes subsistent** sur nos bancs quant à la mise en œuvre de ce Traité :

- **La première d'entre-elles s'attache au coût financier sur les 5 prochaines années?**

Sur ces 5 années, 308 millions de crédits d'aide civile au développement sont prévus suite à la conférence de Tokyo. C'est une somme considérable Monsieur le ministre.



50 millions d'euros par an pour un pays alors qu'en moyenne, la France consacre aux 14 pays pauvres prioritaires de la coopération à peine plus de 10 millions par an et par pays.

Alors au moment où les difficultés budgétaires ne cessent de s'accumuler pour la France, à tel point que votre Gouvernement annonce ses jours-ci un vaste plan de rigueur à l'attention des classes moyennes, comment allez vous pouvoir tenir ces engagements financiers?

Sachez que nous serons attentifs à la réponse que vous nous apporterez sur ce point.

- **La deuxième appréhension est relative à la sécurité de nos militaires et de nos coopérants :**

L'Etat français a une responsabilité à l'égard de nos militaires et coopérants et bien évidemment celle de leur sécurité.

Le président de la République a décidé d'accélérer le retrait logistique de nos troupes. Nous en prenons acte, mais nous craignons que ce retrait se fasse dans la précipitation. Cette décision hâtive n'expose-t-elle pas nos troupes à des risques d'attentats et d'agression comme s'évertuent à le souligner de nombreux experts?

**Nous avons également la préoccupation de la sécurité des personnels dédiés à la coopération civile.** Comme vous le savez, les groupes terroristes n'ont aucun scrupule à s'en prendre à la sécurité et à la vie des Français engagés dans les ONG. L'exemple du Sahel est frappant sur ce point.

Certes, le traité leur garantit des immunités de juridiction et sécurise les conditions d'intervention de l'AFD, présente à Kaboul depuis quelques années. C'est une bonne chose, qui était attendue depuis longtemps. Mais nous demeurons inquiets quant à savoir si les troupes qui resteront sur place avec des missions précises seront suffisantes pour assurer leur sécurité?

- **Enfin, notre vigilance se porte sur l'efficacité de notre aide :**

Même si d'indéniables progrès ont été réalisés et ce, principalement en matière d'infrastructure et de développement économique, il n'empêche que **le pays reste frappé par la corruption, les rivalités idéologiques et le commerce institutionnalisé de la drogue.** Ce sont autant d'obstacles au redressement durable et autonome du pays.

Nos inquiétudes sont notamment très fortes sur la persistance, au sein des forces afghanes, d'infiltrations des rebelles talibans. Une appréhension fondée, qui plus est sur le fait qu'un retour des talibans au pouvoir favoriserait dans les pays voisins, et notamment au Pakistan, la montée des islamistes radicaux.

Pour que notre aide soit efficace, votre action diplomatique devra privilégier



l'implication des grandes puissances voisines - Pakistan, Iran, Chine et Russie - sans le concours desquels la paix ne reviendra pas.

De même, **notre dispositif d'aide au développement se doit d'être le plus efficace possible**. Malheureusement, la cour des comptes vient de sortir un rapport qui dénonce son éclatement. Dans le cas de l'Afghanistan, il semblerait même que nous atteignons des sommets.

On ajoute la dispersion à la pénurie pour achever d'ôter toute lisibilité à notre action.

**Il faut impérativement rationaliser notre système et évaluer de façon régulière les actions menées si nous voulons être efficaces**. Je tiens à saluer l'action menée en ce sens par notre collègue, Henri de Raincourt, lorsqu'il était Ministre de la coopération.

Son successeur, que je salue, dit faire de l'évaluation, de la transparence et de la lutte contre la corruption de l'aide française une priorité de la coopération internationale. C'est un terrain d'application tout trouvé.

**Aussi, Le Président et son Gouvernement devront relever trois défis pour réussir à rendre ce traité utile et productif :**

- **Le premier d'entre eux sera la Gouvernance :**

Dans un pays où la corruption endémique empêche toute avancée, le risque est fort que l'aide internationale se perde dans les sables mouvants du népotisme et de la concussion qui gangrènent tout l'appareil d'État.

Aussi, Monsieur le ministre, **quelle conditionnalité de notre aide comptez-vous imposer** ? Les élections doivent se tenir en 2014 et 2015. Pensez-vous pouvoir influencer sur l'action du Gouvernement afghan pour que des réformes profondes favorisent la sincérité du scrutin et endiguent la corruption?

- **Il faudra aussi faire émerger des activités économiques diversifiées :**

Il s'agit là de **développer les activités de substitution par rapport à la culture du pavot**. Défi fort difficile si l'on considère que le chiffre d'affaires tiré de cette agriculture se situe, selon les instances internationales, entre 1 à 4 milliards.

Néanmoins, le traité a vu juste en tentant d'apporter un revenu alternatif aux exploitants agricoles en faisant du développement agricole une de ses pierres angulaires pour le premier pays producteur d'opium et d'héroïne.

**Le traité a pris toutes les bonnes options** : mise en culture du coton, irrigation, mécanisation, électrification, élevage, enseignement agricole : tous les jalons sont posés. **Saura-t-on les exploiter** ? Nous aurons besoin de toute la compétence de nos coopérants pour y parvenir.



- **L'amélioration des conditions de vie et protection des libertés doit être constant durant ces vingt prochaines années.**

Accès aux soins, accès à l'éducation, préservation du patrimoine architectural et culturel : le traité là encore ouvre la voie et trace la route.

Les moyens suivront-ils ? Il ne faudrait pas que les grandes réalisations, comme l'hôpital mère enfant de Kaboul, ne cachent la triste réalité d'un délabrement des infrastructures sanitaires dans les campagnes. La situation des femmes et celle des enfants afghans sera notre curseur pour mesurer les progrès accomplis.

Enfin, il n'est pas interdit d'espérer qu'avec un tel effort de coopération les entreprises françaises puissent légitimement accéder au marché de reconstruction et de développement de l'Afghanistan?

Trop souvent hélas, la France consent des efforts de coopération importants mais se voit supplanter par bien d'autres pays lorsqu'il s'agit de sauvegarder les intérêts de la France et ceux de nos entreprises.

A cet égard, l'exemple d'Haïti est riche en enseignements. Que comptez vous faire en ce sens Monsieur le Ministre?

\*\*\*

Alors, mes chers collègues, le 27 janvier dernier, la France s'est solennellement engagée dans une nouvelle dynamique aux côtés du peuple afghan.

Aussi, **il revient désormais au nouveau gouvernement de faire fructifier les promesses d'aide au développement contenues dans ce traité.**

Nous serons là pour vous y aider, dans un esprit certes constructif mais aussi particulièrement vigilant.

La France a apporté une contribution majeure à la lutte contre le terrorisme en Afghanistan. 3500 de nos soldats y ont servi avec courage et abnégation. Mais plus encore, 87 d'entre eux y ont fait le sacrifice de leur vie. Nous leur rendons hommage ici de façon unanime.

Mais ces sacrifices ne doivent pas restés vains. Il faut que ces soldats sachent, il faut que les familles de nos disparus sachent que le prix immense qu'ils ont payé permettra un jour à l'Afghanistan de vivre en paix et en prospérité.

Ce jour là, ce jour là seulement le don de leur vie aura trouvé un sens.